

SAINT RAPHAËL

magazine

LE LIEN

municipal de Saint-Raphaël

SAINT-RAPHAËL UN ÉTÉ D'EXCEPTION

N° 159 JUILLET-AOÛT 2022

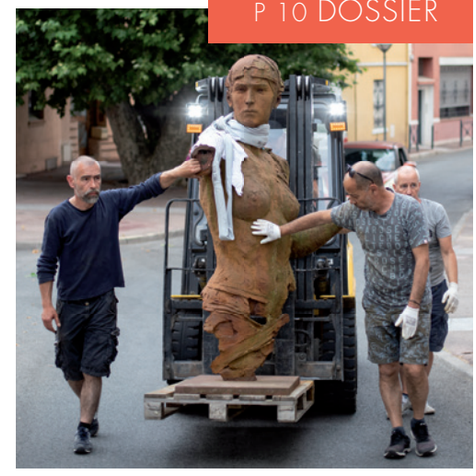


P 6 DOSSIER

SAINT-RAPHAËL SUR SON 31 POUR LA SAISON ESTIVALE

ExodeS L'EXPOSITION INCONTOURNABLE DE L'ÉTÉ 2022

P 10 DOSSIER



P 17 CITOYENNETÉ

LA VILLE S'ENGAGE CONTRE LA BUREAUCRATIE

ÉDITORIAL 03 L'INTERVIEW DU MAIRE 04 DOSSIER 06
PATRIMOINE 14 ENVIRONNEMENT 15 JEUNESSE 16 CITOYENNETÉ 17
SÉCURITÉ 18 SPORT 20 PRÉVENTION DES RISQUES 22 ACTUALITÉS 23
ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION 26 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES 30

ÉDITION VILLE DE SAINT-RAPHAËL - **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** FRÉDÉRIC MASQUELIER, CHRISTINE RAHARD (co-directrice) **PHOTOGRAPHIES** JUSTINE DELMOTTE, SELMA BERNY, FRANCK BESSIERE, PATRICE TEXIER, CHRISTINE DELVILLE, BRICE CHARRUE vues-aeriennes.com, FRANCK CLUZEL, MICHEL JOHNER, CHRISTINE CRISCUOLO, AGENCE GUILLERMIN/ATU - **RÉDACTION** JEAN-LUC GUILLET (rédacteur en chef), IMMA FERNANDEZ-MORFOUACE, ALEXANDRE DEMESY, ARLÈNE DUCOURNAU - **DIRECTION ARTISTIQUE, CONCEPTION** NICOLAS PAQUETTE - **IMPRESSION** RICCOBONO OFFSET PRESSE, TIRAGE 30 000 EXEMPLAIRES - **DISTRIBUTION** ADREXO

VILLE DE SAINT-RAPHAËL - 04 94 82 15 00 - ville-saintraphael.fr

PEFC **10-31-3162 / Certifié PEFC** / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Chères Raphaëloises,
Chers Raphaëlois,

Inscrire l'histoire de notre territoire dans une logique de complémentarité et d'unité plutôt que dans celle d'une compétition stérile entre communes voisines est une simple question de bon sens.

C'est en tout cas dans cet esprit que nous travaillons au sein de la Communauté d'agglomération pour la mise en œuvre d'un projet qui dessinera notre espace de vie en commun pour les décennies à venir.

L'aménagement et la végétalisation du front de mer depuis Port Fréjus jusqu'à Santa Lucia participent de cette logique.

Si chaque ville possède son identité locale, nous partageons indéniablement une géographie commune qui fait que l'on parle de Fréjus – Saint-Raphaël.

Les grands projets ignorent les frontières administratives et politiques.

Évidemment, lorsque l'on bouscule un peu les habitudes, cela peut susciter des craintes que nous comprenons ; nous nous engageons donc à faire preuve d'écoute et de pédagogie et à prendre toutes les suggestions qui s'inscrivent positivement dans la réussite de ce projet.

C'est pourquoi nous avons souhaité une réelle concertation, avec des registres, un kiosque d'information, des réunions publiques et même un sondage.

Ce projet est fait pour vous, et ça n'est qu'avec vous qu'il pourra utilement s'enrichir.

Bel été à tous.

Votre Maire

Frédéric Masquelier



« NOUS ALLONS CONNAÎTRE UN ÉTÉ D'EXCEPTION À SAINT-RAPHAËL »

L'INTERVIEW DU MAIRE

Monsieur le Maire, le projet de la Promenade des Bains fait l'objet d'une concertation citoyenne. Quelle importance attachez-vous à cette étape?

C'est le projet majeur de la mandature. Il représente un investissement considérable pour la Ville et de la part de la Communauté d'agglomération. Il est important qu'il puisse recueillir les suggestions de la part des citoyens. Nous avons souhaité une consultation à l'échelle de l'agglomération qui viendra s'ajouter à celles que nous avons déjà avec les commerçants et les riverains dans la mesure où il s'agit d'un projet structurant qui porte sur les 50 années à venir et qui va changer considérablement le visage de notre bord de mer. La consultation va durer deux mois, du 1er juillet au 31 août 2022. Pour cela, un kiosque d'information, installé au niveau du Pont d'Arcole au point de jonction entre les deux communes et au bord de la mer, est un point d'accueil privilégié pour informer les habitants et recueillir leurs impressions dans un registre dédié. Trois autres registres sont mis à disposition aux Mairies de Fréjus et de Saint-Raphaël ainsi qu'au siège de l'agglomération Estérel Côte d'Azur. Enfin, une adresse mail et une plateforme citoyenne en ligne s'ajoutent au dispositif. Une analyse sera faite en septembre. Elle nous permettra d'ajuster le projet.



Que va apporter ce projet à la baie et à Saint-Raphaël en particulier ?

Ce réaménagement d'envergure s'étend sur quatre kilomètres de Port Fréjus à Santa Lucia. Au plan de l'esthétique, les codes architecturaux des deux communes seront conservés, mais il y aura une cohérence de l'ensemble. Au-delà de l'embellissement du cadre de vie, ce projet prévoit la plantation d'un millier d'arbres, des arborescences rares, de la mobilité douce, une accessibilité améliorée… Nous avons souhaité réduire l'empreinte de la voiture sur la Promenade. La pratique du vélo sera encouragée par une voie dédiée aux cyclistes et à un transport propre qui desservira la Promenade des Bains. Au total, la vie sera plus agréable pour les habitants et la baie encore plus attractive. Saint-Raphaël bénéficiera de tout cela. Il n'y a pas que le bord de mer, puisque le Boulevard Félix Martin, la rue de la Garonne et d'autres rues font partie de l'aménagement d'ensemble.

Les acteurs du tourisme sont confiants pour la saison qui s'annonce. Quelle est la place du tourisme dans l'économie locale ?

C'est à peu près 15 % de notre PIB, c'est de l'emploi, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'animation, de la culture, du sport. C'est toute une économie qui est tournée vers le tourisme. C'est un peu notre industrie et il ne faut pas en avoir honte. Le tourisme est créateur d'emplois et de richesses. C'est notre point fort, mais cela ne veut pas dire qu'il faut tout concéder au tourisme et céder à la massification. Il faut améliorer l'offre, être qualitatif et faire en sorte que les habitants s'y retrouvent.

Quels sont les ingrédients clés de l'attractivité d'une station balnéaire comme Saint-Raphaël ?

Nous avons déjà un environnement naturel que nous préservons. Nous proposons tout au long de l'été, de nombreux événements musicaux, culturels et sportifs. Dans le même temps, la Ville contribue au contrôle de l'hygiène des restaurants, à la sécurité, à la propreté des rues… Au-delà, il faut continuer à améliorer les offres que nous proposons aux vacanciers. Nous devons investir dans le cadre de vie mais aussi répondre aux nouveaux usages et aux nouveaux services attendus de la part des touristes.

Vous avez souhaité accueillir « Exodes ». Cette exposition d'art contemporain est-elle un virage dans la politique culturelle de la Ville ?

Pas un virage non, mais un atout supplémentaire. C'est une nouvelle corde que nous avons à notre arc. L'art contemporain est important. Il témoigne qu'une ville comme la nôtre peut avoir une exigence, cultiver une thématique d'actualité avec dans ce cas précis des artistes renommés. Cette exposition se tient à Saint-Raphaël du 1er juillet au 30 septembre dans huit lieux de la Ville. Quatre-vingt-cinq plasticiens issus de la scène artistique internationale de 15 nationalités différentes participent à cet évènement. Ce rendez-vous est appelé à se renouveler au cours des prochaines années.

Entre les menaces de sécheresse et de canicule, les alertes incendies, les animations, le maintien de la sécurité d'une population qui triple en été, les sujets sont nombreux en période estivale. Comment la Ville s'est-elle préparée ?

Ces risques nous les connaissons depuis toujours donc nous sommes prêts. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) veille à la protection des personnes fragiles et des personnes âgées isolées, les services de la Ville sont préparés à la sécheresse qui s'annonce. Pour être efficaces, il faut agir tout au long de l'année. Nous avons par exemple beaucoup investi dans le domaine de l'eau et dans la modernisation des canalisations pour éviter toute fuite. Nous travaillons aux nécessaires changements des habitudes et des comportements pour éviter le gaspillage. Tout le monde doit prendre sa part de responsabilité. Les parcs et jardins sont progressivement modifiés pour intégrer une végétation mieux à même de résister à la chaleur et moins consommatrice en eau. Pour les incendies, des actions sont entreprises tout au long de l'année avec le débroussaillage. C'est aussi la surveillance, la coopération avec le Comité Communal des Feux de Forêts et le partenariat que nous avons avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS). Il y a aussi, l'accueil et la sécurité des touristes. Nous avons une Police Municipale remarquable qui va atteindre un effectif de 100 personnes. Je n'oublie pas de mentionner l'effort quotidien des équipes en charge de la propreté de la Ville. Près de 100 personnes s'y emploient hors saison et une vingtaine de saisonniers viennent s'y ajouter afin de permettre une rotation supplémentaire. Ces éléments font partie de la qualité de vie à laquelle les Raphaëlois sont attachés et je pense que nos vacanciers s'y retrouveront également. Au total, nous allons connaître un été d'exception à Saint-Raphaël : une consultation essentielle pour l'avenir de la baie, une exposition d'envergure, un programme d'animations pour tous les âges, une saison riche pour nos commerces…

SAINT-RAPHAËL
SUR SON 31 POUR LA SAISON ESTIVALE

32
hôtels

14
résidences de tourisme et villages-vacances

14
hôtels de plein air

environ **5**
millions de nuitées par an

L'été est arrivé avec un peu d'avance sur le calendrier cette année. Dans la lumière et la chaleur, toute la ville a accéléré la mise en place de la saison pour accueillir les touristes de passage et les estivants qui ont choisi de séjourner dans la cité de l'Archange. Les commerces, les restaurants et les hôtels, les marchés, les ports mais aussi les équipes municipales en charge des animations et des musées, des plages, des jardins et du cadre de vie ont multiplié leurs efforts pour que la ville rayonne tout au long de l'été.



LES PRÉPARATIFS DE L'ÉTÉ

DOSSIER

Comme chaque année, la population de Saint-Raphaël triple en saison avec l'arrivée de nombreux vacanciers venus de toute la France, et des quatre coins du monde. Si la ville est vivante toute l'année, l'été demeure essentiel à la cité dont l'économie est fortement liée au tourisme. Les voyants sont au vert et les établissements hôteliers affichent complet.





« Les analyses d'un cabinet ont permis de mettre en avant le fait que le centre-ville de Saint-Raphaël est le plus attractif de la Communauté d'agglomération »

STÉPHANE ISEPPI,
ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'ÉCONOMIE



Les parfums de l'été et les couleurs du Sud

Comme la Ville, les entreprises et les commerçants ont anticipé la demande en recherchant en amont les saisonniers nécessaires au renforcement des équipes en place. Les forums de recrutement n'ont pas toujours réussi à satisfaire les besoins exprimés pour doubler voire tripler les effectifs. L'été, les commerces augmentent leurs amplitudes horaires et de nouveaux établissements ouvrent pour la saison. *« Les analyses d'un cabinet ont permis de mettre en avant le fait que le centre-ville de Saint-Raphaël est le plus attractif de la Communauté d'agglomération. Il y a eu une réelle approche transversale entre les commerces, les services culturels et sportifs de la Ville pour l'organisation d'événements durant l'été. C'est majeur car il y a de véritables retombées économiques pour la commune. Grâce à des capteurs de flux, nous savons qu'entre autres la braderie de l'été qui se déroule du 9 au 13 août est le moment qui attire le plus de monde »*, explique Stéphane Iseppi, Adjoint au maire délégué à l'Économie.

Au cœur de la Ville et de ses quartiers, les marchés de plein air et les halles ont peaufiné, au-delà du critère essentiel que constitue la qualité des produits proposés, les ingrédients nécessaires à l'esprit de convivialité, à la proximité qui font la différence.

Le quartier de Boulouris ouvre la semaine avec son marché de plein air du lundi matin, sur l'esplanade Saint-Jean. Le quartier d'Agay organise le sien le mercredi matin, place Giannetti. La semaine se poursuit avec le marché du jeudi matin sur la place Victor Hugo, en centre-ville. Tous offrent des produits locaux et, pas seulement dans le domaine de l'alimentation. À côté des marchés de plein air, touristes et locaux peuvent également se rendre tous les jours dans les halles du marché République ou devant les vitrines des arches Victor Hugo.

En saison, l'offre traditionnelle est enrichie de deux marchés nocturnes, en juillet et en août, dédiés aux commerces d'artisanat et de création artistique. Le premier a lieu en centre-ville en bord de mer tous les soirs (sauf les soirs de feux d'artifice). Le second se déploie en bord de mer au quartier d'Agay tous les samedis et dimanches. L'édition 2022 du marché estival de Saint-Raphaël commence le 1er juillet pour se terminer le 2 septembre 2022. C'est une animation incontournable de la Ville qui rassemble en un lieu unique 66 commerçants-artisans et artistes peintres sur la promenade de Lattre de Tassigny, à partir du Carrousel.

près de **800** commerces à Saint-Raphaël l'été

2 marchés nocturnes

Marchés :

- Marché de Boulouris
  Lundi 7 h 00-14 h 00 - Place Saint Jean
- Marché d'Agay
  Mercredi 7 h 00-14 h 00 - Place Giannetti
- Marché Victor Hugo
  Jeudi 7 h 00-14 h 00 - Place Victor Hugo
- Marché République (halles)
  Tous les jours - Place de la République
- Marché Victor Hugo (arches)
  Tous les jours - Place Victor Hugo
- Marchés nocturnes
  - Tous les soirs - Promenade de Lattre de Tassigny
  - Samedi et dimanche - Boulevard de la plage d'Agay
- Brocante - Mardi Place Coullet



Des ports multi-services

Des plaisanciers Allemands, Néerlandais, Anglais, Américains et Mexicains sont attendus cet été dans les ports de Saint-Raphaël. Leurs bateaux vont pouvoir mouiller dans l'une des cinq infrastructures gérées par la Régie des ports : le Vieux-Port, le Port de Santa Lucia, le Port de Boulouris, le Port d'Agay et les ancres à vis qui dans la baie d'Agay permettent aux plaisanciers de passage de mouiller en mer. Au total, 2 300 places sont disponibles pour accueillir des bateaux qui peuvent dans le Vieux-Port atteindre 50 mètres de long. En saison les cinq lieux affichent complets.

Afin d'offrir un accueil de qualité, un accompagnement des plaisanciers et de



nombreux services sont proposés. La capitainerie du Vieux-Port par exemple gère notamment par radio VHF les entrées et les sorties afin de garantir la sécurité. Au vu du trafic et des manœuvres à réaliser par des bateaux imposants, cet exercice peut être complexe et révéler des surprises. Tous les « gros » bateaux sont d'ailleurs escortés à leur arrivée dans le port. Un système gratuit de location de vélos est en place pour les plaisanciers souhaitant se déplacer en ville ainsi qu'un service d'assistance pour bénéficier gratuitement d'un système d'aspiration des eaux usées afin d'éviter qu'elles ne soient rejetées en mer ou dans un des ports. Ce service, rarement gratuit dans les autres villes, permet de garantir la qualité des eaux de baignade et de protéger l'environnement qui occupe une place importante dans la politique de la Ville : le Vieux-Port et le port Santa Lucia sont lauréats du label « Pavillon bleu », qui marque leur engagement dans la protection du milieu marin. En particulier, la politique de gestion des déchets (collecte des ordures ménagères, tri sélectif, récupération des déchets spéciaux), les actions de sensibilisation (opération « Je navigue Je trie », Charte des Plaisanciers Pavillon Bleu), la récupération des eaux usées, la réduction de la consommation en eau ont contribué à l'obtention de ce label exigeant. Depuis 2017, le Vieux-Port bénéficie également de la certification « Ports Propres ». De plus, les plaisanciers sont invités à utiliser des produits éco labellisés pour nettoyer leurs bateaux et des bio-huttes placées sous certains pontons sont utilisées comme zones de nurseries pour les poissons.





Pour se préparer à accueillir tous ces vacanciers, des inspections visuelles des installations sous-marines ont été réalisées. Par ailleurs, des travaux d'enrochement ont été effectués sur la digue du port de Boulouris qui a été abîmée par des coups de mer afin qu'elle retrouve sa hauteur d'origine. Sur le site du Vieux-Port, la couverture des enrochements, entreprise l'année dernière, a été finalisée par un platelage en bois d'une longueur de 12 mètres au niveau de l'encorbellement du quai. Cet aménagement permet d'éviter toute chute sur les rochers et d'embarquer, ou de débarquer, en parfaite sécurité.

Le Vieux-Port a su garder son authenticité et son charme avec le temps. 17 pêcheurs professionnels pratiquent chaque matin la pêche traditionnelle et revendent leurs poissons. La Régie des ports raphaëloise propose également sur l'ensemble de ses infrastructures plus de 50 activités professionnelles du tourisme : location de bateaux, plongée…

5 ports

2300 places disponibles

103 ancres à vis





Des plages propres et une ville attrayante

Les plages sont quant à elles entretenues par des agents de la Ville qui tous les matins ramassent les déchets et lissent le sable au moyen de deux véhicules spéciaux. Pour préparer cette saison estivale, la Ville a procédé au balisage en mer, à l'installation de douches et de toilettes et accompagne le Service Départemental d'Incendie et de Secours qui assure la sécurité des baignades. Saint-Raphaël met tout en œuvre pour conserver sa réputation de ville propre et bien entretenue. Pour garantir la propreté de la ville, un renforcement des équipes permet d'assurer l'été une rotation supplémentaire dans la collecte des déchets, et d'amplifier le nettoyage des trottoirs. Enfin, Saint-Raphaël ne serait pas la même sans ses ronds-points et ses jardins méditerranéens entretenus avec soin par les jardiniers de la Ville. Le projet de Promenade des Bains prévoit dans les années qui viennent la plantation de centaines d'arbres qui viendront renforcer le charme de la cité.

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

DOSSIER

ExodeS
L'EXPOSITION INCONTOURNABLE DE L'ÉTÉ 2022

Cet été, Saint-Raphaël rivalise d'audace et d'originalité avec « ExodeS », une exposition percutante au service de l'histoire de toutes les sociétés. « ExodeS » interroge en sculptures, peintures, photographies, installations, performances et projections, les multiples dimensions de l'exode, à travers la diversité de la création plastique contemporaine. Ce récit rare, sensible et inattendu, est à découvrir dans un parcours artistique qui investit toute la Ville, du 1er juillet au 30 septembre 2022.

85
plasticiens
issus de la scène artistique
internationale

15
nationalités

8
lieux d'exposition dans la ville

« ExodeS » poursuit la dynamique culturelle qui a été lancée à Saint-Raphaël avec les grands rendez-vous du savoir et de l'intelligence. « *Nous voulions enrichir cette palette avec de grandes expositions d'art contemporain* » explique le Maire, Frédéric Masquelier « *en accueillant cet été des artistes de renommée internationale exposés dans toute la ville* ». Quatre-vingt-cinq plasticiens de la scène artistique internationale, émergents ou confirmés, participent à ce projet ambitieux. Ensemble, ils représentent le monde autour d'un thème universel : l'exode, sous toutes ses formes. Ces artistes ont été sélectionnés par la présidente de l'Union Méditerranéenne pour l'Art Moderne (l'UMAM), Simone Dibo-Cohen, commissaire et scénographe, à l'origine du projet. Leurs œuvres, pour la plupart réalisées spécialement pour le thème, sont à découvrir dans huit lieux emblématiques de Saint-Raphaël. Une ville riche d'histoire et de migrations depuis l'Antiquité qui, le temps d'un été, accueille l'un des plus grands parcours d'art contemporain en Europe. Influencée par les différentes crises que traverse le monde, ExodeS chahute le « joli » aseptisé et bouscule tous les extrémismes religieux et idéologiques qui menacent, tout particulièrement aujourd'hui, les espoirs de l'humanité. Cette exposition s'adresse à tous les publics, néophyte ou amateur d'art. Elle a notamment été créée pour exalter la sensibilité des plus jeunes par une approche pédagogique et esthétique. Sa volonté est de surprendre le visiteur, de susciter ses interrogations et d'instaurer le dialogue, sans heurter. Son objectif est également de mettre en lumière l'importance de l'Art dans l'équilibre de chacun et la place qu'il occupe dans la cité. En cheminant en toute liberté à travers ce parcours artistique, le public mène une réflexion sur sa propre histoire et retrace, au diapason des œuvres exposées, celle de l'humanité.

Où découvrir les œuvres ?

- Esplanade Delayen (au niveau de la Grande roue),
- La Réserve,
- Villa des Myrtes (ses jardins et sa salle de danse conçue par l'architecte Rudy Ricciotti),
- Mairie d'honneur Les Asphodèles,
- Musée archéologique et son église,
- Centre culturel et sa salle d'exposition « Raphaël »,
- Quai Albert 1er (Vieux port),
- Jardin Bonaparte.

Les billets d'entrée sont nominatifs et valables 7 jours entiers à compter de la date d'achat ce qui donne au visiteur la possibilité de sortir des lieux d'exposition et d'y revenir pour poursuivre la visite, à son rythme (durée du parcours 4 h 00). Des visites guidées sont proposées le jeudi sur réservation, moyennant un supplément au prix du billet (départ à 17 h 00 depuis l'Esplanade Delayen, au niveau de la grande roue). Et pour prolonger le plaisir de la découverte, la Ville a réalisé un catalogue d'exposition qui présente, en 196 pages, un panel des œuvres exposées (en vente au Centre Culturel, musée Archéologique et au point d'accueil à l'esplanade Delayen).

Tarifs exposition (billets valables 7 jours) :

- Plein tarif 10 €
- Tarif réduit 5 € - jeunes 18-25 ans, carte d'invalidité, carte vermeil ou adhérent au Pass Silver.
- Gratuit - pour les moins de 18 ans, les détenteurs de cartes ICOM, les étudiants en art, les détenteurs de la carte Jeunes à Saint-Raphaël.

Horaires d'ouverture des 8 lieux d'exposition : du mardi au dimanche, de 10 h 30 à 13 h 00 et de 16 h 00 à 20 h 00, nocturne le jeudi jusqu'à 22 h 00.

Réservations et renseignements : 3 points d'accueil physiques sont à disposition du public à l'Esplanade Delayen (au niveau de la grande roue) - au Centre Culturel (place Gabriel Péri, Tél. 04 98 11 89 00) - au Musée archéologique (rue de la Vieille église, centre ancien, Tél. 04 94 19 25 75). En ligne : boutique.ville-saintraphael.fr



Le catalogue de l'exposition, en vente au Centre Culturel, musée Archéologique et au point d'accueil à l'esplanade Delayen - Prix de vente : 35 € - Si achat groupé avec un billet d'entrée : 30 €



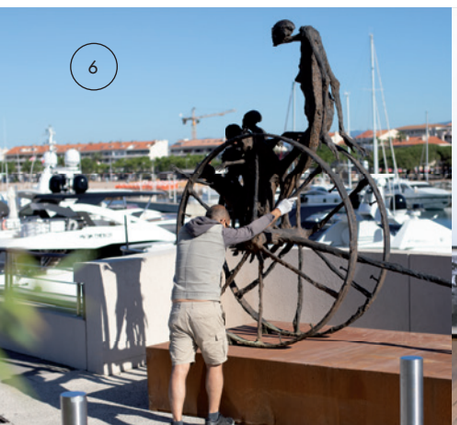








1. Simone DIBO-COHEN
   Commissaire de l'exposition
2. Marie DONNÈVE
3. Nasr-Eddine BENNACER
   Courtesy Galerie Rhizome
4. Abdul Rahman KATANANI
   Courtesy Danysz gallery
5. Christophe CHARBONNEL
   Courtesy Galerie Bayart
6. Marc PETIT
   Courtesy Galerie Nicolet
7. Nasr-Eddine BENNACER
   Courtesy Galerie Rhizome
8. Christophe CHARBONNEL
   Courtesy Galerie Bayart







LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

DOSSIER

L'ÉTÉ EST LÀ TOUS À VOS AGENDAS !

La saison estivale s'annonce haute en couleur à Saint-Raphaël. Avec une programmation de 160 évènements propices à la découverte et au partage, l'esprit est à la fête et aux rencontres. En journée ou sous le ciel étoilé, il y en a pour tous les goûts et tous les âges : concerts, festivals, cinéma, jeux, feux d'artifice… Zoom sur une sélection de rendez-vous 100 % festifs.



DU 8 AU 11 JUILLET

ÇA PULSE, ÇA SWINGUE, AU SAINT-RAPH'JAZZ FESTIVAL

Vivez 4 jours de voyage musical au rythme de tous les jazz. Partout la musique résonne et le spectacle s'installe en scène ouverte en ville et dans les quartiers, en parades dans les rues, au Village des jazz dressé sur l'esplanade Delayen. En partenariat avec la Médiathèque et le Conservatoire à Rayonnement Communal, on y rencontre des musiciens ; on participe en famille à des ateliers artistiques autour de la lecture et de la musique ; on assiste à des concerts « spécial jeune public » ; on goûte à des moments de convivialité autour d'apéro jazz, de la Battle de Jazz, de la grande parade et de la dancing zone. Une soirée de gala exceptionnelle clôturera l'évènement avec The Golden Gate Quartet, un ensemble vocal américain de gospel et de negro-spiritual, le 11 juillet, à l'Agora du Palais des Congrès. Ambassadeur de la musique noire américaine depuis 1934, le Golden Gate Quartet est une véritable institution dont les héritiers font perdurer la flamme dans le monde entier.

i 21 h 30 - Tarif : à partir de 20 € - Plus d'infos : *ville-saintraphael.fr*
Informations et réservations : Centre Culturel : 04 98 11 89 00 - billetterie@ville-saintraphael.fr - Saint-Raph boutique depuis *ville-saintraphael.fr*

musée LOUIS :-DE FUNÈS

« LOUIS DE FUNÈS EN FAIT TOUT UN PLAT ! »

EXPOSITION GASTRONOMIQUE AU MUSÉE

Du 25 juin 2022 au 31 mai 2023, le musée Louis de Funès consacre sa deuxième exposition temporaire à la gastronomie française. Le parti pris de cette exposition a été de créer une scénographie puissante avec la reconstitution de l'usine Tricatel de L'Aile ou la cuisse et de la célèbre table de M. Septime dans Le Grand Restaurant. Le parcours de la Gastronomie à travers le musée dévoile les recettes cultes qui ont marqué la filmographie de Louis de Funès.



UNE TOILE SOUS LES ÉTOILES, ÇA VOUS DIT ?

Lorsque le 7e art s'installe sur la plage, la pelouse d'un stade ou sur une place, cela donne des moments de cinéma uniques. Cette expérience, la Ville l'orchestre à la tombée de la nuit pour tous les cinéphiles et amateurs de soirées insolites. Confortablement installé dans un transat ou sur une chaise, laissez la magie opérer. Sur la place Coullet et sur la Plage du débarquement, Louis de Funès tient la vedette avec 4 projections gratuites, au stade Saint Exupéry et sur la place Saint Jean, on retrouve une programmation du cinéma le Lido.

i Projections :
- **Place Coullet :** les lundis 18 juillet et 1er août
- **Plage du Débarquement (Dramont) :** les lundis 25 juillet et 8 août
- **Stade Saint Exupéry (Agay) :** les 15 juillet, 19 juillet, 28 juillet, 2 août, 11 août, 16 août
- **Place Saint-Jean (Boulouris) :** les jeudis 21 juillet et 11 août

Programme à découvrir dans l'agenda de l'été et sur *ville-saintraphael.fr*

11 FEUX D'ARTIFICE POUR EN PRENDRE PLEIN LES YEUX

Organisés à l'occasion de fêtes traditionnelles locales ou patriotiques, les feux d'artifice rythment votre été de la plus belle des manières. Dès 22 h 30, le ciel Raphaëlois s'embrase de mille couleurs pour un émerveillement toujours renouvelé.

i **En juillet :**
- 13 juillet rade d'Agay
- 14 juillet rade du Veillat
- 15 juillet rade de Boulouris
- 20 juillet rade du Dramont
- 27 juillet rade de Boulouris
- 31 juillet rade d'Agay.

En août :
- 7 août Fête de la Saint-Pierre, rade du Veillat
- 10 août rade de Boulouris
- 15 août rade du Veillat
- 16 août rade du Dramont
- 17 août rade d'Agay

Les lives de Saint-Raphaël

DU 13 JUILLET AU 4 AOÛT

LES LIVES DE SAINT-RAPHAËL SIGNENT LEUR GRAND RETOUR



Pop, gipsy, soul, rap : cap sur l'Agora du Palais des Congrès pour une série de concerts exceptionnels en plein air au son des plus grands artistes.

ⓘ Informations et réservations à l'accueil du centre culturel ou au 04 98 11 89 00 - billetterie@ville-saintraphael.fr - Saint-Raph boutique depuis ville-saintraphael.fr / ticketmaster.fr / Cultura.com

LE 13 JUILLET
CHRISTOPHE MAÉ

Christophe Maé est l'un des performers live les plus reconnus de l'hexagone. En tournée anniversaire pour fêter ses 15 années de carrière et la sortie de son premier album Mon Paradis, le chanteur vous invite à un saut dans le passé pour découvrir ou redécouvrir ses titres incontournables : « On s'attache », « Belle demoiselle » …

ⓘ Tarif : de 38 à 48 €

LE 19 JUILLET
JULIEN CLERC

50 ans de carrière, des millions de disques vendus, des chansons iconiques… Julien Clerc revient sur scène avec la tournée « Les jours heureux ». Un concert composé de nouveaux titres, de succès et de reprises d'artistes qui l'ont inspiré : Barbara, Bécaud, Montant, Aznavour…

ⓘ Tarif : de 43 à 49 €

LE 27 JUILLET
KENDJI GIRAC

Avec 4 millions d'albums vendus, Kendji Girac est l'un des artistes incontournables de la nouvelle génération. Actuellement en tournée à travers la France, la Belgique et la Suisse, le jeune prodige de la gipsy pop, promet de vous faire danser sur ses titres aux rythmes ensoleillés.

ⓘ Tarif : de 38 à 48 €

LE 4 AOÛT
IAM

Ambassadeur du rap français, l'emblématique groupe marseillais signe son grand retour avec un dixième album « Yasuke ». Retrouvez Akhenaton, Shurik'n, Imhotep, Kheops et Kephren fidèles à eux-mêmes : sans filet ni compromission, avec des textes empreints de réalisme.

ⓘ Tarif : de 35 à 45 €



VIBREZ AUX SONORITÉS DES GRANDS MAÎTRES DU CLASSIQUE

Harmonie des sonorités, lyrisme passionné, c'est tout un festival d'interprétations auquel vous invite le Festival international de musique de chambre Classic'A. Du 17 au 19 août, des musiciens de premier plan de la scène nationale et internationale se produisent sur le parvis du Musée archéologique autour de concerts et de rencontres avec le public.

ⓘ Tarif : 25 € / réduit : 15 € (sur justificatif) - Programme et réservations à l'accueil du centre culturel ou au 04 98 11 89 00 - Billetterie : *ville-saintraphael.fr / ticketmaster.fr / Cultura.com*

DU RIRE ET DES JEUX POUR TOUTE LA TRIBU

Pour que petits et grands profitent de vacances en famille, la Ville déploie en cœur de ville et dans les quartiers, des activités ludiques et gratuites. Bonne humeur et créativité sont au programme du dispositif « Mômes en fête » et du « Festival famille » avec : des jeux en bois d'adresse et de construction, des ateliers marionnettes, magie, cerf-volant, tire à l'arc, sculpture, maquillage… et des moments de franche rigolade en s'initiant aux échasses, en sautant sur des structures gonflables ou en grimpant à bord d'une petite voiture électrique !

ⓘ Toutes les infos sur les dates, lieux et horaires : *saint-raphael.com*

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

Retrouvez tout le programme dans L'agenda de l'été, disponible au Centre culturel, à l'Office de tourisme, à l'hôtel de ville, dans les mairies annexes… et sur le site saint-raphael.com



UN NOUVEAU PARCOURS DES VILLAS BELLE ÉPOQUE POUR LE QUARTIER DE BOULOURIS

Après la mise en place d'un parcours des villas Belle Époque au quartier de Valescure en juin 2019, puis au quartier Notre-Dame en septembre 2021, la Ville invite les Raphaëlois à explorer le quartier de Boulouris. Inauguré en septembre prochain, à l'occasion des Journées du patrimoine, un nouveau circuit entraîne le promeneur à la découverte de vingt somptueuses demeures du XIXe siècle. Il retrace leur histoire et celle des personnalités qui y ont vécu et s'inscrit dans la continuité de l'engagement pris par Frédéric Masquelier de valoriser et préserver le patrimoine architectural de la commune.

« Être fier de sa ville consiste à bien la connaître et à la protéger. La question est au centre de nos choix en matière d'urbanisme. Il faut agir afin de préserver cet environnement remarquable dans son ensemble. »

FRÉDÉRIC MASQUELIER,
MAIRE DE SAINT-RAPHAËL



Souvenir d'un riche passé, les demeures qui composent ces trois parcours constituent un précieux héritage du patrimoine architectural de la Ville inspiré des styles mauresque, anglo-normand, classique, méridional… Des panneaux richement documentés jalonnent les villas et témoignent de l'histoire de Saint-Raphaël. Celle de ses premières métamorphoses sous l'impulsion de Félix Martin, des architectes qui ont dessiné ces villas, Pierre Aublé, Léon Sergent, Sylvain Ravel… et des personnalités de premier plan qui les ont occupées et dont les noms perdurent jusqu'à nous (Sarah Bernhardt, Raoul Dufy, le Maître Lalique, l'Amiral Baux…). De détails architecturaux en hôtes illustres, c'est un véritable voyage dans le temps.

Afin de préserver l'essence de ces quartiers, Frédéric Masquelier a souhaité leur classement en Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) : « *J'ai décidé d'utiliser tous les moyens légaux pour garantir la préservation de ces villas et de cesser toute possibilité de destruction de ces joyaux qui font partie de notre histoire et de notre patrimoine communs* ». Le dispositif SPR a pour objectif d'adapter très finement la protection du patrimoine urbain et paysager dans un périmètre fixé par la Ville et validé par l'État. Il permet d'améliorer la cohérence des actions, en énonçant des règles explicites de conservation du patrimoine et du respect de la composition urbaine. Les secteurs concernés sont : « le centre ancien » et ses faubourgs immédiats, « Notre-Dame et les Cazeaux », « la frange littorale comprise entre Santa-Lucia et Boulouris » ainsi que « Le Trayas ». Au titre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), 189 éléments du patrimoine bâti sont préservés. À cette liste, s'ajoutent 32 villas repérées pour leur intérêt patrimonial qui pourront ainsi être également répertoriées au PLU à l'occasion de sa prochaine révision. Une démarche dans laquelle s'implique l'Association des Villas Belle Époque, regroupant des propriétaires de ces demeures d'exception.

Parcours proposés :

- Quartier de Boulouris : départ entre Beaurivage et la Péguière, distance 6 km A/R, durée : 3 h 00.
- Quartier de Valescure : départ Square Mariani, distance 3,2 km, durée : 1 h 30.
- Quartier Notre-Dame : départ chapelle Notre-Dame, boulevard Saint-Exupéry, distance : 2 km, durée : 2 h 00.



À ANTHÉOR UN JARDIN REND HOMMAGE AU PEINTRE LOUIS VALTAT

Le nouveau jardin Louis Valtat a été inauguré en présence de Julien et François Valtat, arrières petits-fils du peintre Louis Valtat, de Josiane Chiodi, Adjointe au Maire qui représentait Frédéric Masquelier, de Jacques Genoux, Conseiller municipal délégué aux parcs et jardins publics, d'Alain Dubreuil, Président de l'association « Anthéor Hier et Aujourd'hui » et Directeur du projet « Saint-Raphaël, Ville de Mémoire » ainsi que d'élus de Saint-Raphaël et de Saint-Tropez.



« 70 ans après son décès à Paris le 2 janvier 1952, notre Ville rend enfin hommage à Louis Valtat, peintre et graveur français lié au mouvement fauviste du début du XX^e siècle. Un peintre qui exalta mieux que quiconque le rouge des Roches de l'Estérel. Très attachée à faire vivre et à préserver son patrimoine, la Ville, sous l'impulsion de son Maire Frédéric Masquelier, a souhaité aménager le petit jardin surplombant le rivage ».

JOSIANE CHIODI
ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES
ET AUX RESSOURCES HUMAINES

Des œuvres de Louis Valtat exposées

Ce jardin est l'occasion de rendre hommage au peintre français Louis Valtat, venu à de nombreuses reprises immortaliser à Saint-Raphaël les célèbres roches rouges du Massif de l'Estérel. *« Louis Valtat est un très grand peintre qui a résidé à Anthéor de 1899 à 1915. Il a rendu Anthéor célèbre dans le monde entier à travers son œuvre. Ce jardin à son nom s'inscrit dans la politique culturelle de Saint-Raphaël qui met en lumière les hommes célèbres. Le jardin Louis Valtat accueille une belle table d'information magnifiquement placée face à l'Estérel, »* a précisé Alain Dubreuil. Un QR Code donne accès à un audio guide pour en savoir plus sur la vie du peintre et les visiteurs pourront admirer sa peinture de l'Estérel exposée au musée de l'Annonciade à Saint-Tropez.

Une trentaine d'essences différentes

Situé près du viaduc d'Anthéor, cet espace a été totalement rénové. Une végétalisation du site avec une trentaine d'essences permet de charmer les promeneurs venus s'installer dans ce jardin face à la mer.

Des bandes de verdure peu consommatrices en eau et adaptées au climat local

Pour Jacques Genoux : *« ce jardin est composé de plantes endémiques, résistantes au vent, au soleil, à la chaleur ainsi qu'aux embruns. On peut imaginer Louis Valtat posant son chevalet à l'emplacement même de la table qui lui est destinée. Les visiteurs pourront alors s'installer pour peindre à leur tour cette magnifique vue ».*



LES VACANCES ACTIVES DU CENTRE DE LOISIRS JEUNESSE

L'été offre un terrain de jeu propice aux activités sportives et l'occasion rêvée pour les jeunes de vivre des expériences nouvelles. Sur la plage du Veillat, le Centre de Loisirs Jeunesse (CLJ) ouvre ses portes aux 9-18 ans pour faire le plein de sport, participer à des activités ludiques et passer des vacances inoubliables.

De la voile à la plongée en passant par le paddle, le beach-volley, le ski nautique, ou encore l'équitation, le golf et même des mini-séjours à la montagne, les jeunes n'ont que l'embarras du choix. Moyennant une faible cotisation, ils s'ouvrent à de multiples domaines, développent leur esprit d'équipe, gagnent en confiance. Le sens du collectif, de l'effort se développent naturellement sur un kayak ou avec un ballon entre les mains, et les messages passent beaucoup plus facilement. « *L'an dernier, le CLJ a accueilli 270 jeunes à Saint-Raphaël et enregistré une fréquentation journalière de 100 à 120 jeunes par jour. À la fin de l'été, ils ne veulent plus repartir !* » s'amuse Olivier Soler, directeur-coordinateur du CLJ. Ce qui fait la particularité de cette structure, c'est que l'équipe encadrante est composée de fonctionnaires de la police nationale, spécialement formés et détachés au CLJ. Le principal objectif de ce dispositif, implanté par la police nationale dans toute la France et depuis 1969 à Saint-Raphaël, est de concourir à la prévention de la délinquance et de contribuer à l'amélioration de la relation police-jeunes, par la pratique d'activités sportives, civiques et culturelles. « *Ces actions visent le rapprochement pour lutter contre l'oisiveté et l'exclusion* », précise Olivier Soler. Les jeunes sont fédérés autour des valeurs de la citoyenneté et sensibilisés au respect des règles, des droits et des devoirs. L'investissement des personnels du CLJ issus d'horizons différents, policiers, retraités bénévoles, saisonniers de la Ville, participe à son succès.

CLJ - Ouvert du 7 juillet au 31 août.
Du lundi au vendredi (sauf jour férié) de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30. Les jeunes s'inscrivent pour les 2 mois et viennent quand ils le désirent.

Tarif :
- Résident Estérel Côte d'Azur Agglomération : 50 €
- Associations de quartier et centres sociaux : 30 €
- Résidents hors département : 80 €

Retrait du dossier et inscription sur place
cljpn83@orange.fr

SAINT-RAPHAËL, PREMIÈRE VILLE DU VAR À ADHÉRER À L'ASSOCIATION PASSEPORT DU CIVISME

Pour contribuer à défendre, porter et transmettre de façon concrète les valeurs du civisme, Saint-Raphaël vient d'adhérer à l'association Passeport du Civisme. Ce passeport s'adresse prioritairement aux élèves des classes de CM2 et s'articule autour de 5 piliers : Devoir de mémoire ; Solidarité / Lien intergénérationnel ; Histoire / Patrimoine ; Protection des citoyens ; Préservation de l'environnement. Tout au long de l'année scolaire, les élèves accompliront 4 actions individuelles et 4 actions collectives balayant ces 5 piliers. L'association conseillera la Ville sur les actions à conduire et mettra à sa disposition des supports pédagogiques.

LA VILLE S'ENGAGE CONTRE LA BUREAUCRATIE

Lutter contre la bureaucratie pour que l'administration soit au service de la population est un des axes majeurs fixés par le Maire à ses équipes. Afin de replacer le citoyen et le contribuable au cœur de l'action municipale, le Maire souhaite que la Ville nomme un « référent anti bureaucratie » en la personne de Frédéric Heudiard, adjoint délégué aux relations avec les usagers du service public, et adopte en Conseil municipal « une charte pour un service public libéré de la bureaucratie ». Deux mesures fortes qui visent à faciliter et fluidifier les procédures administratives pour alléger le quotidien des administrés.



Frédéric Heudiard, adjoint délégué aux relations avec les usagers du service public

« La mission première d'une collectivité territoriale consiste à apporter un service à la population. Elle est au cœur de l'action administrative. Chacun doit être totalement impliqué dans cet engagement majeur que nous avons pris. L'ensemble des agents de la ville et de ses satellites ont le devoir de s'y soumettre »

FRÉDÉRIC MASQUELIER,
MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

Une première en France

Frédéric Heudiard est l'interlocuteur privilégié de tous les usagers de la commune qui se heurtent à des lourdeurs administratives, au sein des services de la Mairie. *« C'est une première en France. Mon rôle consiste à apporter des solutions concrètes, à raccourcir les procédures administratives, à relever les dysfonctionnements et les excès de normes. J'ai par exemple été saisi par un professionnel en raison d'un blocage lié à l'ouverture de son établissement, ou encore pour un problème d'urbanisme pour lequel un usager attendait en vain une réponse. Je rends visite à tous les services pour les sensibiliser à mon action et pour que chacun s'implique. Il y va de l'intérêt de tous »*

Les principes de la charte

La charte est constituée de onze principes généraux que les agents et les élus de la collectivité doivent mettre en œuvre. Parmi ces objectifs : Le « oui » doit être le principe, le « non » l'exception et celle-ci doit être motivée ; les réponses des agents de la collectivité ne doivent pas excéder 15 jours. Si le temps d'instruction d'un dossier nécessite un délai supérieur, l'usager doit en être informé et tenu au courant de son avancement ; lors de la transmission ou de l'instruction d'un dossier les auteurs doivent être clairement identifiés ; toute réorganisation de la collectivité ou de l'un de ses services devra comporter un volet sur la simplification et l'amélioration du service rendu ; chaque agent est responsable de ses actions et la hiérarchie responsable de ses agents dans leurs actions.

UNE PLATEFORME CITOYENNE EN SEPTEMBRE POUR S'EXPRIMER

Afin d'améliorer la relation avec les administrés, de leur permettre de s'exprimer sur les grands projets de la Ville et de recueillir leurs avis, la Commune va déployer une plateforme citoyenne à la rentrée. Accessible via le site internet de la Ville, elle offrira à chaque Raphaëlois d'y prendre part librement. Sécurisé et Interactif, cet espace numérique permettra, notamment, de s'exprimer par le biais de sondages, de tchats, ou encore de faciliter la gestion des Conseils de quartier qui pourront y débattre en ligne.

i Contact - Par courrier : Frédéric Heudiard, Référent anti bureaucratie - Hôtel de ville, place Sadi Carnot, BP 80160, 83701 Saint-Raphaël cedex. Par courriel : antibureaucratie@ville-saintraphael.fr



20 POLICIERS MUNICIPAUX DE LA RÉGION SONT FORMÉS À SAINT-RAPHAËL

Depuis plusieurs mois Saint-Raphaël accueille en formation une partie des futurs policiers municipaux de la Région. C'est une première, car il est très difficile d'obtenir cette habilitation. Une formation pour entrer dans les forces de l'ordre qui ne s'arrête pas là. En effet, durant toute leur carrière les policiers municipaux encadrés par des moniteurs s'entraînent aux gestes à effectuer et mettent à jour leurs connaissances juridique et réglementaire.

« Je suis très attaché à la sécurité, c'est un élément clé pour bien vivre dans une ville. »

FRÉDÉRIC MASQUELIER, MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

Près de vingt policiers municipaux stagiaires de Saint-Raphaël, de Draguignan, mais aussi des Alpes-Maritimes réalisent à Saint-Raphaël une Formation Initiale d'Application de six mois pour devenir titulaires. Ils ont été accueillis par Josiane Chiodi, première Adjointe au Maire, par Jean-Jacques Prette, Directeur de la Police Municipale de Saint-Raphaël, et par Denis Ben Belgacem, Chef du service prévention et sécurité publique du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). « *Cette formation ici à Saint-Raphaël est une première : en effet, elle se déroule en général à Nîmes ou à Marseille. Le Maire de Saint-Raphaël avait la volonté qu'elle se passe proche de votre lieu de vie. La Police Municipale est essentielle, c'était autrefois en France une des filières la moins formée et elle est aujourd'hui la plus formée,* » a expliqué Jean-Jacques Prette. Avec une formation locale, les policiers municipaux pourront travailler dans de meilleures conditions et éviteront ainsi les déplacements à une centaine de kilomètres de leur lieu de travail tout en bénéficiant d'installations et de formateurs de qualité.

6 mois de théorie et de pratique

Pendant six mois, en dehors des formations dispensées par Raoul Regaieg, formateur principal et Valérie Baer, cadre pédagogique du CNFPT, les stagiaires vont également bénéficier de stages dans leurs communes ou aux alentours. Des ateliers et des mises en situation professionnelle seront régulièrement réalisés. Ils bénéficieront de toutes les connaissances nécessaires afin de maîtriser les savoirs requis pour leurs interventions sur le terrain mais aussi l'aspect administratif et juridique de leur mission. Ils pourront compter sur leur tuteur qui les accompagnera tout au long de leur apprentissage.



Maîtriser les aspects administratifs et juridiques de leur mission



Des mises en situation répétées inlassablement avec les formateurs du CNFPT

Un entraînement permanent

Une fois leur habilitation acquise, les policiers municipaux doivent continuer à s'entraîner et à se former car les gestes appris et qui sont réalisés chaque jour nécessitent de faire preuve de précision. « *Afin de conserver leur habilitation, les policiers doivent réaliser deux formations d'entraînement par an et par arme. Chacune des formations dure trois heures,* » explique Rodolphe Morival, référent de la cellule armement formation, moniteur en bâton et technique professionnelle d'intervention, moniteur en maniement des armes. En plus de ces formations, tous les mardis matin, les policiers raphaëlois réalisent une formation d'entraînement d'optimisation des capacités physiques. Au programme de la matinée, un circuit pour travailler son cardio, son renforcement musculaire, mais aussi un travail d'organisation défensive en cas d'agression.

Répéter les gestes clés

Dans ces moments-là, les forces de l'ordre s'entraînent à faire face à une agression, mais aussi à la réalisation de gestes courants. Ce jour-là, l'accent est de mise sur le menottage suivi des palpations. Seul ou à deux, les policiers répètent les gestes extrêmement précis à enchaîner lors des interventions sous l'œil de leurs moniteurs Christophe Agens et Rodolphe Morival. La répétition de ces mouvements est indispensable pour qu'ils soient réalisés à la perfection et de manière instinctive lors des interpellations. « *Je suis très attaché à la sécurité, c'est un élément clé pour bien vivre dans une ville. Nous avons beaucoup investi dans le matériel technique, il faut également investir dans l'augmentation des effectifs et dans leur formation. Je souhaite que Saint-Raphaël soit répertoriée comme un centre de formation de la Police Municipale au plan régional. C'est une garantie de compétences, un élément de fierté pour les policiers et de sécurité pour les habitants,* » insiste Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël, également coprésident de la commission de sécurité pour l'ensemble des Maires de France.



Adopter les bons gestes et se rendre compte du ressenti des personnes interpellées



BASES NAUTIQUES

PLUS DE 1 200 STAGIAIRES ATTENDUS EN JUILLET ET EN AOÛT

Chaque année, le centre nautique municipal de Santa Lucia et la base nautique municipale d'Agay accueillent près de 1 200 stagiaires en juillet et en août. L'occasion pour les estivants, mais surtout pour les locaux, de découvrir ou redécouvrir les joies des activités nautiques comme le kayak des mers, la planche à voile, le paddle, le dériveur, l'optimist, ou encore le catamaran.

Avec un terrain de jeu immense, des décors de carte postale, des tarifs compétitifs et un personnel encadrant de qualité, les deux sites tournent à plein régime pendant cette période estivale. Près de 45 agents, titulaires ou saisonniers, sont en permanence sur le pont pour satisfaire toutes sortes de demandes : de la simple location de matériel aux excursions organisées, aux cours particuliers, aux stages de voile ou de kayak.

La Ville renouvelle son offre chaque été afin de coller aux souhaits formulés par les utilisateurs des deux bases. À Agay, par exemple, la flotte de paddles a été augmentée ce qui a permis d'accroître fortement et en moins de deux ans la capacité d'accueil de cette discipline en plein essor. Le succès est tel qu'il est nécessaire de réserver à l'avance un paddle ou un kayak les jours de forte affluence. En 2021, plus de 4 700 locations de matériel ont ainsi été enregistrées.

Idem pour le centre nautique de Santa Lucia, plus spécialisé dans les stages de voile à la semaine, qui flirte par moments et suivant les semaines avec les 100 % de taux de remplissage. Là encore, il vaut mieux s'y prendre un peu à l'avance, certains stagiaires réservent leur semaine dès l'ouverture du système de réservation. Un véritable engouement pour ces deux sites gérés par la Ville, qui ne se dément pas au fil des ans.

Alors cet été, que vous soyez plus planche à voile que kayak des mers, adepte du paddle ou du dériveur, marin confirmé ou simple débutant, vous trouverez votre bonheur.

- **Base nautique d'Agay :**
  Réservation de matériel, stage de kayak, location de matériel, cours particuliers
  Tél. 04 94 82 71 42 - base-agay@ville-saintraphael.fr
- **Centre nautique de Santa Lucia :**
  Réservation stage de voile
  Tél. : 04 94 83 84 50 - centre-nautique@ville-saintraphael.fr



« BATTLE OF SAINT-RAPHAËL 8 »

SIX RAPHAËLOIS EN LICE ET UNE CEINTURE MONDIALE EN JEU



Les amoureux de la boxe pied-poing attendaient ça depuis longtemps. Deux ans que les supporters de l'Association des Jeunes Sportifs Raphaëlois (AJSR) trépignaient d'impatience en espérant le retour prochain de la « Battle of Saint-Raphaël » huitième du nom. Et bien c'est chose faite. Le vendredi 22 juillet à 20 h 30, à l'Agora du Palais des congrès, les boxeuses et les boxeurs de Badri Rouabhia vont à nouveau goûter aux joies d'évoluer devant leur public.

Pour ce retour de la boxe pied-poing dans la cité de l'archange, l'AJSR a mis les petits plats dans les grands. D'abord avec le choix du lieu, qui permet d'accueillir plus de 1 200 personnes pour un gala qui devrait logiquement se disputer à guichets fermés. Le choix des combattants ensuite où pas moins de six locaux seront au programme des huit combats Pro de cette soirée. Pour couronner cet évènement, une ceinture mondiale est en jeu lors de ce gala.

Bien évidemment, les yeux seront tournés vers le combat d'Hakim Ketaïeb, dernier protégé de la Team Badri à avoir décroché un sacre planétaire en décembre dernier. Le coach raphaëlois l'assure, tous ses boxeurs se sont entraînés à fond. Mallaury Kalachnikoff, Yoan Ha Van, Nasser Boungad, Ilian Durand et Arthur Klopp auront plus que leur mot à dire face à des adversaires redoutables de classe internationale.

i Billetterie : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi à la salle de boxe Badri Rouabhia ou le soir même sur place s'il reste des places. Renseignements : 06 85 26 49 06 - Le prix des places a été fixé à 10 €.

L'ESTÉREL FUTNET CUP FAIT SON RETOUR PLACE COULLET

Les 15, 16 et 17 juillet prochains, Saint-Raphaël va redevenir l'espace d'un week-end la capitale mondiale du futnet. Créé en 1920 en Europe de l'Est, ce jeu très spectaculaire, à mi-chemin entre le football et le tennis, est en plein essor dans l'hexagone.

Avec un plateau professionnel plus relevé que lors de la première édition, des animations conviviales et variées, et la présence de nombreuses personnalités du monde du sport pour le tournoi des stars, toutes les conditions sont réunies pour que la place Coullet s'enflamme à nouveau durant ces trois jours de compétition.

Parmi les inscrits, on retrouvera, bien évidemment, plusieurs équipes du Top 5 mondial féminin et masculin, dont les redoutables formations tchèques, suisses, slovaques et polonaises. Quatre nations qui ont pour habitude, tant chez les garçons que chez les filles, de se disputer chaque année le titre planétaire.

Autres invités de marque pour cette édition 2022, les équipes de France A et B qui auront fort à faire face à cette élite mondiale. Idem pour le club local, le Futnet Raphaëlois, qui alignera sa meilleure formation lors de ce tournoi.

L'entrée est gratuite et marque la volonté de la municipalité de proposer des animations de qualité accessibles au plus grand nombre.





VAGUE DE CHALEUR, RISQUE INCENDIE **QUE FAIRE ?**

Un plan canicule pour protéger les plus vulnérables

Chaque été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) déploie un Plan Canicule et une veille sociale afin de prévenir les risques liés à une éventuelle vague de forte chaleur. En tant qu'acteur de proximité, le CCAS constitue et tient à jour un registre nominatif qui recense, de manière gratuite et confidentielle, les Raphaëlois les plus vulnérables : personnes âgées et/ou en situation de handicap. Lors de vagues de fortes chaleurs, les personnels du CCAS les contactent individuellement afin de les sensibiliser aux bons réflexes : boire régulièrement de l'eau, éviter les efforts, mouiller son corps et se ventiler, fermer les volets… En cas de risques exceptionnels, ce registre, adapté en continu, est transmis au Préfet pour permettre une intervention rapide et adaptée des services sanitaires et sociaux.

Qui peut figurer sur ce registre ?

- Les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile (résidence principale ou secondaire),
- Les personnes adultes porteuses d'un handicap.

Comment effectuer une demande d'inscription ?

Les demandes d'inscription peuvent être réalisées par la personne concernée, son représentant légal, ou par un tiers (parent, voisin, médecin traitant, centre de soin à domicile…) :

- Par écrit au Centre Communale d'Action Sociale, 125 rue Jules Ferry, 83700 Saint-Raphaël,
- Sur simple appel téléphonique au Centre Communale d'Action Sociale au 04 94 19 51 20

Dans les deux cas, la personne recevra par courrier une confirmation d'inscription du CCAS.

i Numéro Vert National Canicule Info Service du Ministère de la Santé : **0 800 06 66 66**, du lundi au samedi de 8 h 00 à 20 h 00.

Débroussaillement : plus qu'une nécessité, une obligation



80 % des feux se déclenchent à moins de 50 m des habitations. Afin d'éviter des départs de feux près d'espaces naturels desséchés, il convient de ne pas faire usage de matériel provoquant des étincelles (débroussailleuse, disqueuse, meuleuse, poste à souder…), ne pas jeter de mégot au sol, ne pas faire de barbecue, ne pas stocker de combustibles près des maisons (bois de cheminée, peintures ou solvants, citernes de gaz ou de fuel). Le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les zones situées à moins de 200 mètres de la forêt et réglementés par arrêté préfectoral. Ils doivent être effectués par les propriétaires des terrains, constructions, installations et chemins. Hors zone urbaine, ils doivent être réalisés dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins. En zone urbaine, ZAC ou lotissement, le débroussaillement doit être réalisé sur la totalité du terrain, même sans construction.

i Lors d'un départ de feu, contactez dans les plus brefs délais les services des pompiers (18) et les urgences (112 ou le 114 pour les personnes souffrant d'un handicap auditif).

SIMPLIFICATION
DU CHANGEMENT DE NOM DE FAMILLE

Depuis le 1er juillet, il est possible de changer son nom de famille sur simple déclaration auprès du service état Civil. Toute personne majeure peut choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux. Aucune justification n'est exigée. Cette procédure, introduite dans le Code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation, est possible une fois dans sa vie. Un parent disposant de l'autorité parentale peut ajouter son nom à celui de son enfant mineur, en informant l'autre parent. Ce dernier peut saisir le juge aux affaires familiales, en cas de désaccord. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord est nécessaire. Pour réaliser cette démarche auprès du service état Civil de Saint-Raphaël, il faut être né dans la commune ou y être domicilié. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Hormis ces nouvelles dispositions, la procédure de changement de nom (adoption d'un autre nom que celui des parents, francisation du nom de famille, etc.) reste identique et doit passer par un agrément du ministère de la justice, qui peut le refuser s'il estime que les raisons invoquées sont insuffisantes, et par une publication légale si la demande est acceptée.

i Textes de loi et références : LOI n° 2022-301 du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation.



COLLECT'MOBILE

UN GESTE ÉCORESPONSABLE
À PORTÉE DE MAIN

Vous souhaitez vous débarrasser de vos mobiles et accessoires téléphoniques inutilisés et faire de ce geste un acte solidaire et engagé ? Déposez-les dans l'un des 9 points de collecte mis en place par la Ville afin qu'ils soient recyclés. Cette opération, réalisée en partenariat avec l'opérateur mobile Orange, Emmaüs International et les Ateliers du Bocage, a débuté le 1er mars et se poursuivra jusqu'au 3 septembre 2022. Le matériel recueilli, qu'il s'agisse d'équipements en état de marche ou usagés, est transporté vers l'entreprise d'insertion chargée d'effectuer un tri. Le matériel fonctionnel est reconditionné pour être réutilisé après effacement des données personnelles, tandis que les équipements détériorés sont recyclés dans le respect des exigences de la directive européenne des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Où remettre ses mobiles et accessoires téléphoniques inutilisés ?

Mairie centrale, Centre culturel, Stade Nautique Alain Chateigner, bureau municipal de Valescure (boulevard Darby), bureau municipal de Boulouris (boulevard des Mimosas), bureau municipal d'Agay (Boulevard de la Plage), Espace Jeunesse (avenue de Valescure), Maison des Associations (rue de la Soleillette), Maison des droits (Avenue de Valescure).

« FEU VERT RÉCOMPENSE »

UNE PREMIÈRE À SAINT-RAPHAËL

Deux « Feu vert récompense » viennent d'être installés au boulevard Georges Clemenceau, dans les deux sens de circulation. Équipés d'un système de détection et de mesure de vitesse, ces feux tricolores dits comportementaux ou encore intelligents, sont une alternative efficace pour faire respecter la limitation de vitesse et fluidifier le trafic.



La réduction des vitesses et la pacification de la circulation sont pour la Ville des enjeux majeurs en matière de politique d'aménagement et d'exploitation de l'espace public. Parmi l'ensemble des dispositifs techniques disponibles, une nouvelle solution réglementaire existe aujourd'hui : le « feu vert-récompense ». Autorisé depuis avril 2021, ce feu de circulation est maintenu par défaut au rouge. Quand il détecte un véhicule en approche qui respecte la vitesse autorisée sur cette portion de route, le feu passe alors au vert durant au moins six secondes, sans que le conducteur ait besoin de s'arrêter à son niveau. Lorsque plus aucun véhicule n'est détecté, le feu repasse au rouge. Moins coûteux que les chicanes, les dos-d'âne ou les plateaux surélevés, cet outil au service d'une circulation plus apaisée, plus sûre et plus fluide, stimule un changement positif des comportements sur la route. Deux « feu vert récompense » seront prochainement implantés avenue Baudino et un autre avenue colonel Brooke.

HANDIPLAGE **OUVRE SES PORTES TOUT L'ÉTÉ**

Répondre aux besoins des personnes fragilisées par le handicap, la maladie ou l'âge, demeure une priorité pour la Ville. Afin de permettre aux baigneurs adultes et enfants, en situation de handicap ou à mobilité réduite, de profiter pleinement des plaisirs de la baignade, deux structures labellisées HandiPlage sont disponibles dans la commune : sur la Plage de Beaurivage à Saint-Raphaël et sur la plage de l'Escale à Agay, à proximité de la base nautique. Toutes deux bénéficient des équipements et aménagements de confort appropriés : Parking, terrasse ombragée, vestiaires, sanitaires, douche adaptée et accessible, lève-personne, système audio-plage, fauteuils de mise à l'eau, gilets de sauvetage, brassards et frites aquatiques… Grâce à un personnel qualifié d'handiplagistes, les baigneurs sont conseillés, renseignés et aidés si nécessaire à la mise à l'eau, la baignade restant assurée par la personne accompagnante. En 2021, quelque 240 usagers ont fréquenté les deux infrastructures. Saint-Raphaël est la seule ville de France à disposer de 2 sites HandiPlage. À ce titre, elle a reçu le Prix de l'accessibilité.

- **Handiplage, plage de Beaurivage :** ouvert du 13 juin au 31 août
  Du lundi au dimanche et jours fériés : de 10 h 30 à 17 h 30
  Contact, Tél. 06 09 52 23 60
- **Handiplage, plage de l'Escale - Agay :** ouvert du 13 juin au 18 septembre
  Du lundi au dimanche et jours fériés : de 10 h 30 à 17 h 30
  Contact, Tél. 06 18 88 47 35



NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES **À LA POSIDONIE**



Chaque été, en prévision de la période estivale, la Ville sollicite auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Mer du Var (DDTM), l'autorisation d'enlever les banquettes de posidonies mortes qui se trouvent sur les plages de la commune. Habituellement, elles sont retirées, entreposées tout l'été, puis reconstituées en octobre. Cette année, en raison d'un renforcement de la réglementation en faveur de la protection de la posidonie, la DDTM n'a pas autorisé la Commune à mettre en œuvre cette procédure. La Ville a l'obligation de se conformer aux directives de l'État. En recherche active de solutions, la Ville étudie d'autres modes de gestion qui agréent l'État. La posidonie est une espèce endémique de Méditerranée protégée, qu'elle soit vivante (herbier sous-marin) ou morte (banquettes terrestres).

LA MER COMMENCE ICI

DES MACARONS AU SOL POUR SENSIBILISER LE PUBLIC À LA POLLUTION



Lorsqu'ils sont abandonnés dans l'espace public, détritus et mégots de cigarettes risquent de transiter via les réseaux pluviaux (avaloirs, bouches d'égout…), en l'état, jusqu'à la mer. Ces déchets génèrent une pollution des milieux marins. Pour sensibiliser le public à cet enjeu, des macarons en pierre de lave émaillée avec le message « La mer commence ici » ont été scellés au sol dans toute la ville, à proximité de 463 avaloirs. *« Nous avons voulu nous orienter vers quelque chose de pérenne d'où notre choix du macaron plutôt que celui d'un pochoir. C'est un projet à la fois éducatif et pédagogique, nous savons qu'une grande partie des déchets qui sont en mer viennent de la terre, en particulier les macro-déchêts et les mégots de cigarette. Il y a 35 kilomètres de côte à Saint-Raphaël, nous avons une responsabilité éthique par rapport à cette protection marine »*, explique Michel Kaidomar, conseiller municipal délégué au nautisme. *« Nous avons choisi ces 463 emplacements pour assurer une visibilité accrue, avec des avaloirs qui ont un emplacement stratégique, des lieux d'attente et de passage, des complexes sportifs ou événementiels… Nous voulons expliquer à la population que lorsque l'on met quelque chose dans un avaloir, cela va directement à la mer, »* ajoute Sylvie Blanc, Adjointe au Maire déléguée à l'écologie intelligente.

Au bord des trottoirs, le long des rues, les avaloirs recueillent les eaux de pluie qui sont ensuite rejetées en mer, sans traitement préalable par une station d'épuration ni captage des déchets. La Ville met en œuvre la campagne « La mer commence ici » pour :

- informer le public et les scolaires des risques liés à la présence de déchets dans les réseaux pluviaux et dans la mer ;
- expliquer la distinction entre le cycle domestique de l'eau et la gestion des réseaux pluviaux, qui n'inclue généralement pas le traitement de l'eau avant d'être réinjecté dans le circuit naturel ;
- mettre l'accent sur les incivilités et les mauvaises habitudes en matière d'abandon de déchets.

Durant tout le mois de juin, les macarons en pierre de lave émaillée ont été installés devant les avaloirs répartis en centre-ville et dans les quartiers de Boulouris, Agay, Valescure, Dramont, Anthéor-Trayas. Pour assurer une visibilité accrue, les avaloirs situés à proximité d'emplacements stratégiques ont été privilégiés : arrêts de bus, passages piétons, lieux d'assise, établissements scolaires, centres de loisirs, complexes sportifs, commerces, plages…

Cette action est subventionnée par l'Union européenne et la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur via le FEAMP – Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche - grâce au soutien de l'APAM (Association pour la Pêche et les Activités Maritimes).

« Il y a 35 kilomètres de côte à Saint-Raphaël, nous avons une responsabilité par rapport à cette protection marine »

MICHEL KAIDOMAR
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AU NAUTISME

LES NAISSANCES

Bienvenue à nos bébés

ANTOINE, le 24 février, de Marion et Yann LOPEZ
RAPHAËL, le 24 avril, de Vola et Johnny TOMBO
JÔIA, le 24 avril, de Julie KOBA et Stéphane TOUCINHO
LEON, le 3 avril, de Joséphine PEGUILLAN et Thomas MONTAGNON
JASMINE, le 9 avril, de Emilie MONTAUFIER et Tofik BELHARCH
ZIRWA, le 11 avril, de Tehmina et Mubashar SHARIF
LEON, le 14 avril, de Orane FALÉMÉ et Simon FOURNIER
EMMA, le 2 mai, de Charlotte BERTRAND et Gwenaël DE ESTÈVE
LÉO, le 5 mai, de Laetitia CZURA et Simon BRISSE
LOUISE, le 9 mai, de Noémie PARDUZI et Pierre BRIGNANI
ZACHARY, le 31 mai, de Annabelle PECH et Jonathan DI BENEDETTO
RAYANE, le 8 juin, de Khadija AÏT MENSSOUR et Hassan AAROUI
TIMEO, le 27 mai, de Maheva DE VILLENEUVE et Chaiyot UDNUN
ROMY, le 7 juin, de Camille BREANDON et Romain HORTAL

Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION *Un destin en commun.*

Pour réinventer 4 km de bord de mer :

ESTÉREL CÔTE D'AZUR INVITE LES HABITANTS DE FRÉJUS ET DE SAINT-RAPHAËL À SE PRONONCER SUR LA PROMENADE DES BAINS



Projet phare du Pacte de gouvernance, le réaménagement du bord de mer va débuter en octobre 2023 pour s'achever en 2025. L'agglomération Estérel Côte d'Azur lance pendant deux mois une enquête publique auprès de la population.

Près de **4**
kilomètres de bord de mer

La future Promenade des Bains s'étendra sur près de quatre kilomètres de Santa Lucia à Port Fréjus pour mettre en valeur cette baie d'exception, pour embellir le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité touristique du territoire. Elle permettra de réduire l'empreinte de la voiture, de planter un ruban de verdure et d'ombrage. La Promenade sera desservie par une ligne d'autobus électriques en site propre et accessible aux vélos. L'État a validé l'intérêt du projet de transport et sa réalisation bénéficiera d'une subvention de 2 750 000 euros. Un grand projet de végétalisation est également prévu avec la plantation de 1 000 arbres issus de cinquante essences différentes économes en eau et capables de résister à la chaleur. Quelques espèces exotiques viendront charmer les promeneurs : des hibiscus, des cerisiers du Japon et des baobabs feront partie des nombreuses espèces végétales proposées. L'architecture et le design seront également essentiels pour ce projet qui mettra en avant la colorimétrie et la lumière tout en conservant les codes architecturaux des communes.

Première tranche des travaux (Opus 1)

La première tranche des travaux concerne une partie du littoral de Saint-Raphaël, du Casino de Jeux à la contre-allée De Gaulle (au nord côté commerces), de l'esplanade Delayen à l'Épi Diana (au sud côté mer). La casquette du front de mer vieille de 50 ans et les bâtiments logés sous la promenade seront détruits pour être remplacés par la nouvelle promenade. Au sol, les revêtements adopteront des ocres en rappel des roches rouges de l'Estérel. Des bancs seront installés face à la mer le long du ruban de verdure. Un garde-corps esthétique et léger permettra de profiter du paysage à l'ombre de pergolas. En contrebas, le long de la plage du Veillat, un cheminement en bois posé sur le sable remplacera l'enrobé actuel. Le Boulevard Félix Martin, les rues Léon Basso, Jean Aicard et de la Garonne sont intégrés dans ce premier opus. La plantation de palmiers, un mobilier urbain plus harmonieux et une réduction de l'empreinte de la voiture permettront de mettre en valeur le patrimoine, de réduire les nuisances sonores.

Deuxième tranche des travaux (Opus 2)

La deuxième tranche est dédiée d'une part à l'ensemble de Fréjus-Plage et d'autre part au secteur de Beaurivage à Santa Lucia pour Saint-Raphaël. À Fréjus-Plage, la promenade met en valeur la plage avec un large espace dédié aux piétons. Une zone sécurisée et délimitée par une bande de verdure permettra la pratique du vélo et le développement d'un transport propre. La voirie sera réduite et les places de stationnement supprimées puisqu'un parking souterrain de plus de 300 places sera construit sous la Place de la République.

À Beaurivage, sur 8 000 m², un arboretum d'arbres de collection, présentera dans une zone abritée du Mistral, les essences les plus sensibles. Comme dans un jardin botanique, des assises ombragées inviteront à la détente, des pupitres pédagogiques renseigneront les visiteurs. Un gradin réversible et modulable est envisagé sous la pergola. Une fontaine centrale « miroir d'eau » est prévue pour l'animation et la fraîcheur. Une aire de fitness complète le projet.

Une concertation publique est organisée dès le mois de juillet 2022 avant la mise en œuvre de ce projet en octobre 2023.



Fréjus-Plage



Beaurivage

Donnez votre avis sur le projet

SUR LES 4 REGISTRES À VOTRE DISPOSITION

À LA MAIRIE DE FRÉJUS

Place Camille Formigé
83600 Fréjus

Tél. 04 94 17 66 00

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h 00

À LA MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL

26 place Sadi Carnot
83700 Saint-Raphaël

Tél. 04 94 82 15 00

Du lundi au jeudi
de 8 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00
et jusqu'à 16 h 30
le vendredi

À ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
83700 Saint-Raphaël

Tél. 04 94 19 31 00

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00

AU KIOSQUE DU BORD DE MER

Sur le pont d'Arcole

OU

SUR LE SITE INTERNET

consultation.esterelcotedazur-agglo.fr

Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION *Un destin en commun.*



Expérience Côte d'Azur

PLUS DE 600 ACTIVITÉS RECENSÉES DANS LE GUIDE 2022

L'agence de promotion touristique a lancé son guide annuel d'activités pour la saison estivale. Plus de 600 activités de loisirs classées par thèmes tels que sport & aventures, sorties en mer, loisirs nautiques, activités enfants sont recensées. Ce guide permet de mettre en valeur la richesse de l'offre de loisirs de l'Est-Var auprès des vacanciers et des habitants qui bénéficient d'un tarif préférentiel sur certaines activités. Pour l'été 2022, des nouveautés sont au programme comme le lancer de hache, le QuadBike et l'école de cirque d'Agay. Tiré à 30 000 exemplaires, ce document est à retrouver dans les Offices de Tourisme, les commerces, les lieux publics… Il est également consultable en ligne sur le site : esterel-cotedazur.com

Estérel Côte d'Azur prévoit plusieurs rendez-vous cet été pour venir à la rencontre des vacanciers et des locaux sur les marchés nocturnes de Port Fréjus et de Saint-Raphaël.

LE FORUM ESTÉREL CÔTE D'AZUR

Le Forum Estérel Côte d'Azur

PRÈS DE 50 SPECTACLES AU PROGRAMME DE LA SAISON DU THÉÂTRE

Le Théâtre Intercommunal Le Forum qui accueille chaque année plus de 30 000 visiteurs a changé de nom pour devenir le Forum Estérel Côte d'Azur. Dévoilé le 17 juin lors de la présentation de la nouvelle saison culturelle du théâtre, ce nouveau nom témoigne de la volonté de mettre en lumière le territoire.

Près de 50 spectacles rythmeront l'année avec en ouverture une représentation hors les murs du spectacle circassien « Dans ton cœur » les 9, 10 et 11 septembre 2022 à la Base nature de Fréjus. Cette programmation riche et variée combine théâtre, humour, cirques et spectacles visuels, opéras et lyriques, danses, musiques. Elle s'achèvera le 27 mai 2023 avec le spectacle « Odyssey ».

Comme chaque année, le jeune public est à l'honneur. Dans le cadre de leur scolarité, lors de leurs activités extra-scolaires ou sur leur temps libre, les enfants pourront assister à une sélection de spectacles qui leur sont destinés.

Des ateliers de danse sont également proposés tout comme des expositions et des « apéros artistiques » qui permettront de rencontrer metteurs en scène, auteurs, chorégraphes et interprètes.

+ D'INFORMATION :
theatreleforum.fr - 0494955555



RÉNOVATION COMPLÈTE DU STADE DE FOOTBALL DES ADRETS DE L'ESTÉREL

Le Maire des Adrets de l'Estérel Jean-Pierre Klinholff a mis à disposition d'Estérel Côte d'Azur Agglomération le stade communal. La Communauté d'agglomération va mener des travaux de rénovation du terrain de football comprenant également le remplacement de l'éclairage, la réalisation de gradins, une future pelouse synthétique. L'éclairage led sur l'aire de jeu permettra de réaliser des économies d'énergie et les gradins végétalisés en bois offriront une meilleure intégration dans l'environnement. Les travaux devraient débuter en septembre et se terminer en décembre 2022.

À PUGET SUR ARGENS, UN NOUVEAU ROND-POINT POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC

Afin de réduire le trafic routier sur la RDN 7, Estérel Côte d'Azur Agglomération va financer la construction d'un rond-point sur la commune de Puget sur Argens. Situé à la sortie Ouest ce giratoire à quatre branches permettra de fluidifier la circulation sur près de trois kilomètres, d'aménager et de sécuriser les cheminements piétonniers et cyclables, de procéder à une mise en valeur paysagère de l'ouvrage et de ses abords. Puget sur Argens ayant déjà engagé des études, il a été décidé par la Communauté d'agglomération et le Département du Var, de confier à la commune la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Les travaux devraient débuter en 2024.

DÉJÀ 70 CONTRÔLES D'HYGIÈNE RÉALISÉS DANS LES RESTAURANTS



En collaboration avec la Police Nationale, la Police Municipale et les services des Douanes, Estérel Côte d'Azur Agglomération mène des contrôles sanitaires et administratifs dans les restaurants du territoire. Durant ces opérations effectuées tout au long de la journée et en soirée, les forces de l'ordre et les inspecteurs en hygiène vérifient le respect de la réglementation sanitaire par les établissements : la traçabilité et la température des produits périssables tels que le poisson ou la viande, l'affichage des licences et des documents relatifs à la protection des mineurs, le respect des règles d'hygiène, la présence des équipements de sécurité…

Les contrôles sont inopinés ou planifiés et concernent l'ensemble des métiers de bouche : restaurants, petites, moyennes et grandes surfaces, boulangeries, traiteurs, commerces alimentaires de proximité…

PREMIERS SUCCÈS POUR L'ÉDITION 2022 DU FESTIVAL DU MAS DES ESCARAVATIERS

Estérel Côte d'Azur Agglomération est partenaire depuis 2013 du festival du Mas des Escaravatiers qui a lancé ses festivités le vendredi 3 juin 2022 en accueillant Lilly Wood and the Prick. Ce nouvel été riche en concerts a commencé sur les chapeaux de roues en accueillant près de 1 000 personnes pour cette première représentation qui a été suivie le lendemain par « Meute » qui a attiré près de 1 500 spectateurs. Pour ses 20 ans, le Mas des Escaravatiers a sorti le grand jeu : Juliette Armanet, Tryo, Skip the Use font notamment partie de la programmation. Si certaines dates affichent déjà complet, de nombreuses places sont encore disponibles.



+ D'INFORMATION :
lemas-concert.com

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Si nous avons choisi de nous engager dans la voie de ce que nous appelons « l'écologie intelligente » ça n'est pas pour le plaisir de trouver une formule sémantique.

Nous sommes convaincus que comme le disait de la guerre et des militaires Georges Clemenceau, l'écologie est une chose trop grave pour la laisser aux écologistes.

D'ailleurs quel bilan peut-on ébaucher d'une politique municipale menée par de prétendus écologistes qui se dévoilent être les faux nez de l'extrême gauche la plus radicale :

- Suppression de l'arbre de Noël qualifié « d'arbre mort » à Bordeaux
- Interdiction du Tour de France accusé de « Machiste et polluant » par le Maire de Lyon
- Suppression des aides aux aéroclubs de Poitiers
- Remplacement du système de vidéoprotection par un simple réseau de vidéoverbalisation
- Approbation d'une subvention de 2,5 M€ à la mosquée pro-turque de Strasbourg et dans le même temps refus de considérer l'antisionisme comme une forme cachée de l'antisémitisme…
- Autorisation du burkini dans les piscines de Grenoble

Nous, au sein de la majorité municipale, nous avons une autre vision de ce que doit être une politique responsable sur le plan de la protection de l'environnement comme nous la pratiquons par la démarche de classement « Grand Site de France » du massif de l'Estérel, par les contraintes imposées aux paquebots pour l'utilisation d'un carburant moins polluant en baie de Saint-Raphaël, par la politique de développement des plantations d'arbres, etc.

Le groupe majoritaire
ENSEMBLE, AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Aucun texte ne nous a été transmis dans les délais requis par le groupe
UN NOUVEAU CAP POUR SAINT-RAPHAËL

À l'aube de la saison estivale, dont la vague de chaleur a déjà commencé, notre sécurité par rapport aux risques majeurs repose, bien sûr, sur les forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers, les personnels mairie, mais aussi sur les 70 volontaires de la Réserve Communale de Sécurité Civile, voulue par le maire et dont il est le président. Elle est composée, en partie, des membres, tout aussi volontaires, du Comité Communal des Feux de Forêt. Le conseiller municipal délégué aux risques majeurs est en charge de la Réserve par délégation. Ils sont volontaires et bénévoles. Ils ne ménagent ni leur peine ni leur temps pour apporter leur vigilance et, si besoin, information, aide et secours. En été, ils arment la vigie du Grand Défends afin de détecter tout élément suspect, patrouillent sur les pistes de l'Estérel à titre préventif, occupent les entrées du massif lors des interdictions préfectorales d'y pénétrer. Bref, ils veillent sur notre sécurité.

Même en cette saison, nous ne sommes pas à l'abri des fameux épisodes méditerranéens et des inondations qu'ils génèrent parfois. La Réserve sera également sollicitée pour déblayer, nettoyer, aider et secourir, en complément des différents services municipaux. La municipalité pourvoit à l'équipement de la Réserve, en véhicules (au nombre de 5 dont un porteur d'eau en cours de livraison), en tenues vestimentaires (de couleur orange), en matériel radio, etc.

De plus, ces bénévoles bénéficient de différentes formations, théoriques et pratiques (radio, topographie, secourisme…) afin de leur permettre d'être plus efficaces.

En effet, le maire a mis en œuvre différents moyens afin que la RCSC/CCFF soit performante dans ses différentes actions au profit de la population raphaëloise et touristique. Pour les personnes qui pourraient être intéressées par un tel engagement citoyen au bénéfice de la collectivité, vous pouvez contacter les responsables par ces numéros de téléphone : 0681507603 – 0608914996

Un grand merci à vous toutes et à vous tous, membres de la Réserve Communale, pour votre implication et votre dévouement.

Rédigé par le Groupe POUR SAINT-RAPHAËL AVEC VOUS

PLUS DE 8000 TÉMOIGNAGES …

Notre groupe a reçu plus de 8000 témoignages à la suite d de l'annulation de la compétition de JET SKI, 8000 réactions sur notre page Facebook pour nous témoigner leur soutien à la démarche que nous avons initiée pour que le préfet n'autorise pas cette manifestation.

Merci aux signataires de la pétition. Merci aux adhérents de mVmP de leur soutien. Merci au préfet des affaires maritimes qui a posé des conditions strictes à la tenue d'un tel événement pour protéger l'environnement.

Pas merci à M. le maire Frédéric Masquelier qui s'est entêté et a traité avec mépris Nathalie Oudot lors du dernier conseil municipal. Pas merci aux conseillers municipaux qui lors de ce dernier conseil n'ont pas alerté le maire et l'ont laissé faire acte de mépris auprès de Nathalie.

Nous devons tirer de cette expérience plusieurs leçons : Il nous faut changer de logiciel : la terre n'est pas un "espace de jeu", le dérèglement climatique et ses conséquences sont là. M. Masquelier doit intégrer la stratégie nationale bas carbone dans tous les projets et délibérations. L'argent public ne doit plus être utilisé pour promouvoir des activités polluantes. La mer et notre environnement doivent être préservés à tout prix. Une démocratie doit être plurielle, participative ; les conseillers municipaux doivent faire entendre leur propre voix afin de ne pas céder à l'hubris d'une personne.

Nous sommes heureux et soulagés pour tous les amoureux de la mer et leur pratique douce . Nous proposons que la somme de 50 000 euros votée soit réattribuée pour que de jeunes Raphaelois puissent jouer dans des cours de récréation végétalisées, que le club de voile puisse accueillir plus de jeunes pour découvrir la voile. Nous proposons que d'autres événements soient proposés sur la mer avec des pratiques non motorisées comme la nage en mer, le kayak, le paddle pour nous orienter vers un avenir désirable et plus vertueux. Nathalie Oudot , Pierre Tomasi conseillers municipaux.

Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël
MA VILLE MA PLANÈTE

Aucun texte ne nous a été transmis dans les délais requis par le groupe
VOTRE ST RAPH – LREM.

« LE LIEN » NUMÉRIQUE

Le magazine « Le Lien » est également consultable dans sa version numérique :

ville-saintraphael.fr



SAINT-RAPH INFO

saint-raph.info vous communique gratuitement toute information pratique et urgente. Inscrivez-vous :

saint-raph.info

Recevoir des informations par SMS

Recevoir la newsletter, les agendas par courriel

CONSEILS DE QUARTIERS

Permanences du secteur centre-ville Sud

Chaque premier samedi du mois de 10 h 00 à 12 h 00, Centre Culturel

Permanence du secteur Boulouris centre

Tous les derniers samedis du mois de 10 h 00 à 12 h 00, salle Laforest

UN DYSFONCTIONNEMENT UNE DÉGRADATION ?



SMIR SERVICE MUNICIPAL d'INTERVENTION RAPIDE

08000 83701 N° VERT APPEL GRATUIT

Application mobile Saint Raphaël

smir@ville-saintraphael.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

JUILLET 2022

LUNDI 18 : Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines

MARDI 19 : Centre-ville sud, Bord de mer, Beaurivage

MERCREDI 20 : Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend

JEUDI 21 : Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières

VENDREDI 22 : Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris

SAMEDI 23, LUNDI 25 : Aiguebonne, Le Dramont, Agay bord de mer

LUNDI 25 : Agay, Le Trayas, Anthéor

AOÛT 2022

LUNDI 8 : Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines

MARDI 9 : Centre-ville sud, Bord de mer, Beaurivage

MERCREDI 10 : Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend

JEUDI 11 : Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières

VENDREDI 12 : Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris

SAMEDI 13, LUNDI 15 : Aiguebonne, Le Dramont, Agay bord de mer

LUNDI 15 : Agay, Le Trayas, Anthéor

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La Ville de Saint-Raphaël a mis en place un service de collecte des déchets végétaux dans son centre-ville, sur Valescure, Boulouris, le Dramont, Agay, Anthéor, le Trayas.

Les déchets concernés sont les tontes de gazon, petits branchages, feuilles, tailles de végétaux.

LUNDI : Secteur ville sud

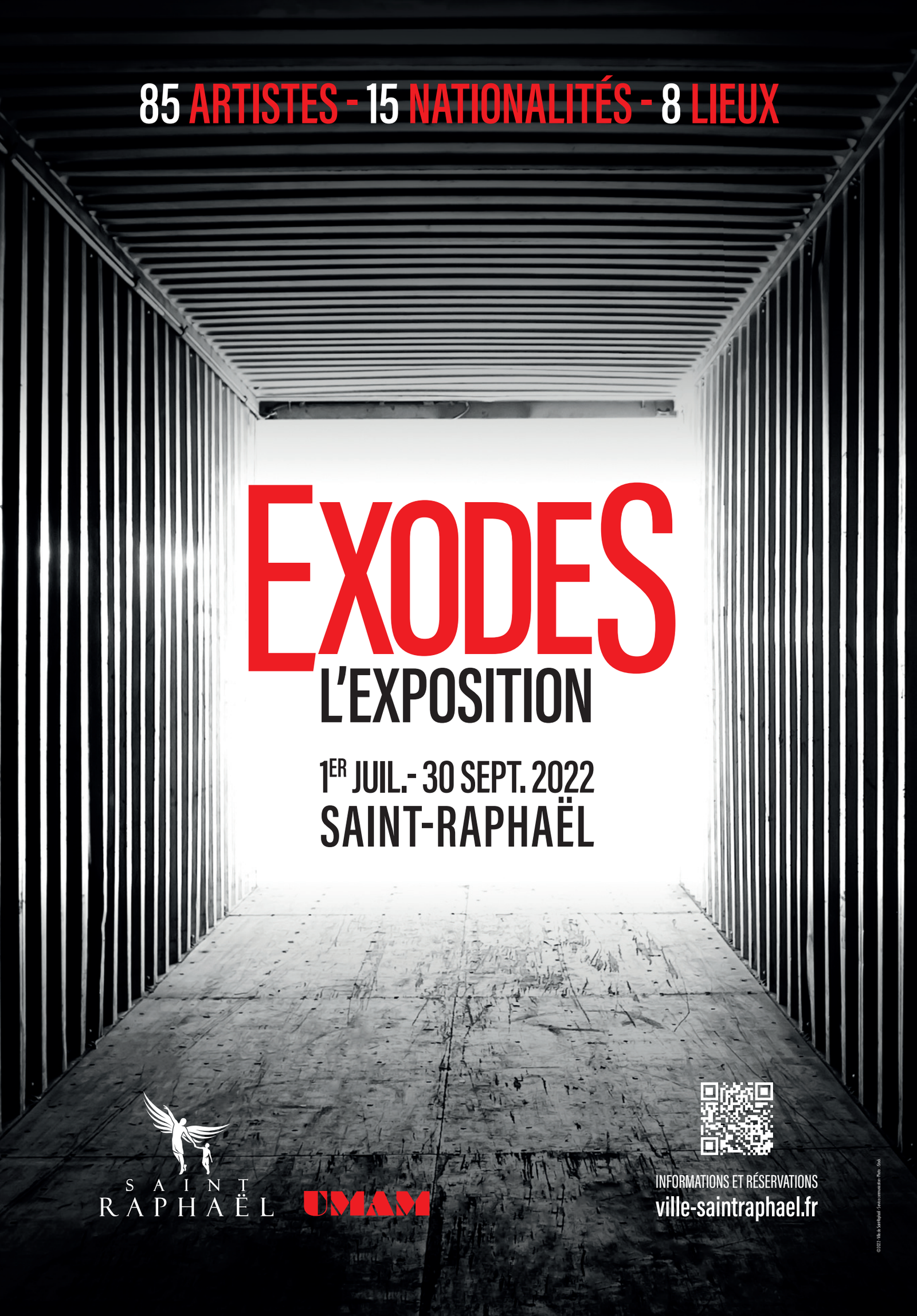
MARDI : Valescure

MERCREDI : Boulouris, Le Dramont

JEUDI : Secteur ville nord

VENDREDI : Agay, Anthéor, Le Trayas

Contact : Pizzorno : 04 98 11 83 40


85 ARTISTES - 15 NATIONALITÉS - 8 LIEUX
EXODES
L'EXPOSITION
1ER JUIL. - 30 SEPT. 2022
SAINT-RAPHAËL
SAINT RAPHAËL
UMAM
INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
ville-saintraphael.fr